



Tout d'abord, le SNEP FSU
Lille vous félicite pour
l'obtention du CAPEPS et
vous souhaite la bienvenue
dans l'académie de Lille



**vous avez 5 jours pour
formuler vos vœux**

L'interface LILMAC te servira à saisir tes vœux d'affectation à l'aide d'un barème prenant en compte ta situation antérieure (ex-titulaire de la fonction publique, ex non-titulaire de l'EN, lauréat de l'agrégation...), le rang de classement au concours, la situation familiale (rapprochement de conjoints, enfants, RQTH).

Attention, date limite pour la saisie des vœux: 15 juillet à 8h00.

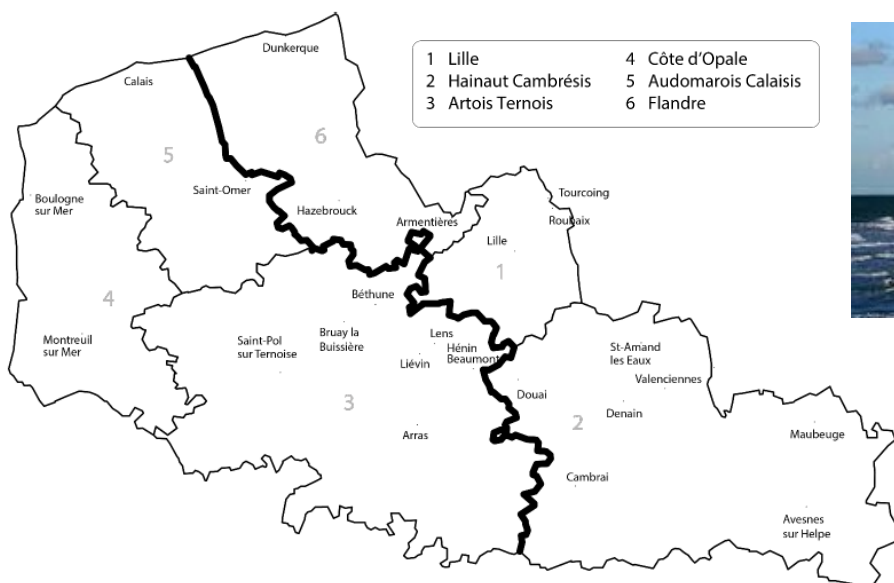
Prenez contact avec nous dès aujourd'hui pour poser vos questions et éviter l'urgence.

CALENDRIER de l'académie de Lille

Du mercredi 10 juillet à 14h00 au lundi 15 juillet à 8h00	Consultation des postes et formulation des vœux sur Lilmac.
Au plus tard le lundi 15 juillet à 08h00	Contestation de barème sur mvt2024@ac-lille.fr
Du lundi 15 juillet au vendredi 19 juillet	Opérations d'affectation par le DPE
Le vendredi 19 juillet à partir de 18h00	Résultats d'affectation consultables sur Lilmac.

Stratégie de saisie des vœux suggérée.

Vous formulez **20 vœux**: classez **14 vœux** choisis parmi les postes stagiaires disponibles. Puis ajoutez **6 vœux** classés par ordre de préférence des 6 zones géographiques de l'académie de Lille.



LISTE PROVISOIRE POSTES 20H!

ATTENTION, CETTE LISTE EST SUCCESIBLE DE VARIER:

Certains supports peuvent être supprimés ou ajoutés. N'hésitez pas à vous connecter plusieurs fois

LYCÉES NORD (59)	RNE
LP PIERRE-JOSEPH FONTAINE ANZIN	0590005K
LPO JESSE DE FOREST AVESNES SUR HELPE	0590018Z
LGT FENELON CAMBRAI	0590035T
LP LOUISE DE BETTIGNIES CAMBRAI	0590037V
LPO ELISA LEMONNIER DOUAI	0590065A
LP HOTELIER INTERNATIONAL LILLE	0590125R
LP PAUL LANGEVIN WAZIERS	0593495D
LP AUTOMOBILE ET TRANSPORTS GRANDE SYNTHÉ	0594400M
LPO DU VAL DE LYS ESTAIRES	0597005U

LYCÉES PAS DE CALAIS (62)	RNE
LGT PIERRE DE COUBERTIN CALAIS	0620062F
LGT FERNAND DARCHICOURT HENIN BEAUMONT	0620093P
LP ALAIN SAVARY - ARRAS	0620257T
LP HENRI SENEZ HENIN BEAUMONT	0623328F
LP DU PAYS DE SAINT OMER ST OMER	0620162P

COLLEGE NORD (59)	RNE
CLG LES ROCHAMBELLES ANZIN	0590006L
CLG PAUL ELUARD CYSOING	0590057S
CLG VILLARS DENAIN	0590062X
CLG JEAN MERMOZ FACHES THUMESNI	0593476H
CLG PROFESSEUR ALBERT MARQUETTE LEZ LILLE	0593474F
CLG JULES FERRY CAMBRAI	0593487V
CLG ALPHONSE DAUDET LEERS	0595713P

COLLEGE PAS DE CALAIS (62)	RNE
CLG ROMAIN ROLLAND HERSIN COUIGNY	0620097U
CLG PAUL ELUARD VERMELLES	0623022Y
CLG DU PAYS DE L'ALLOEU LAVENTIE	0622427B
CLG LEON BLUM WINGLES	0620180J
CLG GEORGES BRASSENS ST VENANT	0622091L

LISTE POSTE 10h réservés :

- Aux titulaires d'un Master NON MEEF , ex-contractuels, ex-PE (voir note du 12 juin 2024)
- ou possiblement utilisés par le rectorat pour un couplage de 2 fois 10h pour un stagiaire dont le service serait de 20h.

NOM ETABLISSEMENT	DEPARTEMENT	RNE
LPO JOSEPH MARIE JACQUART CAUDRY	59	0590044C
LGT FAIDHERBE LILLE	59	0590119J
LGT HENRI WALLON VALENCIENNES	59	0590221V
LP RENE CASSIN MONTIGNY EN OSTREVENT	59	0594404S
LPO DU PAYS DE CONDE CONDE SUR L'ESCAUT	59	0596854E
LP AUGUSTE BEHAL LENS	62	0620110H
LP DU DETROIT CALAIS	62	0620188T
LPO HOTELIER LE TOUQUET PARI	62	0622807P
CLG JEAN MONNET CAUDRY	59	0590046E
CLG MARGUERITE YOURCENAR MARCHIENNES	59	0590142J
CLG ANATOLE FRANCE SIN LE NOBLE	59	0593185S
CLG ALPHONSE TERROIR MARLY	59	0593674Y
CLG JEHAN FROISSART QUIEVRECHAIN	59	0594303G
CLG ROBERT LE FRISON CASSEL	59	0594872A
CLG DAVID MARCELLE BILLY MONTIGNY	62	0622793Z
CLG ALBERT DEBEYRE BEUVRY	62	0622090K
CLG LES ARGOUSIERS OYE PLAGÉ	62	0623759Z

Stagiaires 2d degré

VISIOS ZOOM

au choix ...

- ✓ vendredi 5 juillet à 15h30
- ✓ mardi 9 juillet à 15h30



Facebook
stagiaires

Affectations 2024,

on vous informe



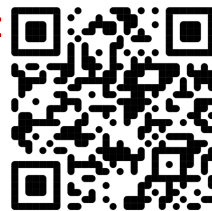
s3-lille@snefsu.net



stagiaires@lille.snes.edu

Démarches administratives obligatoires auprès du rectorat de Lille:

Pièces justificatives à fournir dans le cadre de votre affectation:



Note de service du 12 juin 2024

Dès que vous aurez connaissance de votre affectation dans l'académie de Lille, et **au plus tard le 10 juillet**, il conviendra d'envoyer par **courriel** et sous la forme d'un seul et **unique fichier PDF** aux adresses **ce.dpe@ac-lille.fr** et **mvt2024@ac-lille.fr** (objet : "STAGIAIRE 2024") la copie de la fiche de synthèse imprimée à la fin de la saisie des vœux d'affectation sur SIAL (pour les candidats qui ont formulé leurs vœux sur SIAL) et, en fonction de votre situation, les **pièces suivantes** :

1. Rapprochement de conjoints

- Attestation de moins de 3 mois de l'employeur du conjoint indiquant le lieu d'exercice et la nature de l'activité professionnelle ou attestation de moins de 3 mois d'inscription à France Travail en cas de chômage.
- Photocopie du livret de famille ou extrait d'acte de naissance de l'enfant
- Pour les lauréats ni mariés ni pacsés avec enfant(s), copie du livret de famille pour chaque enfant ou si enfant à naître, certificat de grossesse délivré au plus tard le 30 juin 2024 avec attestation de reconnaissance anticipée.
- Pour les agents pacsés : un justificatif administratif établissant l'engagement dans les liens d'un Pacs au plus tard le 30 juin 2024 et extrait d'acte de naissance portant l'identité du partenaire et le lieu d'enregistrement du Pacs.

2. Rapprochement au titre de l'autorité parentale conjointe

- Attestation de moins de 3 mois de l'employeur de l'ex conjoint indiquant le lieu d'exercice et la nature de l'activité professionnelle ou attestation de moins de 3 mois d'inscription à France Travail en cas de chômage
- Photocopie du livret de famille ou extrait d'acte de naissance de l'enfant ;
- Décision(s) de justice et/ou justificatifs définissant les modalités d'exercice du droit de visite ou d'organisation de l'hébergement.

3. Rapprochement de deux lauréats mariés ou pacsés qui souhaitent être affectés dans la même académie

- Photocopie du livret de famille ou pour les agents pacsés, attestation du tribunal d'instance établissant la conclusion du Pacs et extrait d'acte de naissance des deux partenaires portant en marge les mentions du Pacs (loi n°2006-728 du 23 juin 2006).

4. Diplômes, titres et certificats exigés à la nomination

Les lauréats des concours de la session 2024 (Capes, Capet, Capeps, CAPLP disciplines générales et CPE) devront faire parvenir la photocopie de leur diplôme de master ou équivalent (ou le relevé de notes).

Pièces à fournir dans le cadre de votre prise en charge administrative et financière

Au plus tard le 16 août 2024, vous retournerez par courrier postal les documents nécessaires à votre prise en charge administrative et financière à l'adresse suivante :

Rectorat de l'Académie de Lille - DPE
144 rue de Bavay - BP 709
59033 Lille Cedex



N'oubliez pas de vous inscrire à l'INSPE pour le DIU « Entrée dans le métier » pour les Fonctionnaires Stagiaires mi-temps et « Approfondissement et consolidation » pour les Fonctionnaires Stagiaires temps-plein : entre mi juillet et mi août



Comment calculer mon barème?

Au barème national qui vous aviez eu dans la plateforme nationale SIAL vous pouvez bénéficier de certains points liés à votre rang de classement au concours (pas de justificatifs à fournir sur ce point).

- 1er décile : 150 points sur tous les vœux
- 2e décile : 135 points sur tous les vœux
- 3e décile : 120 points sur tous les vœux
- 4e décile : 105 points sur tous les vœux
- 5e décile : 90 points sur tous les vœux
- 6e décile : 75 points sur tous les vœux
- 7e décile : 60 points sur tous les vœux
- 8e décile : 45 points sur tous les vœux
- 9e décile : 30 points sur tous les vœux
- 10e décile : 15 points sur tous les vœux
- Liste complémentaire : 5 points sur tous les vœux

Que se passe-t-il en cas d'égalité de barème ?

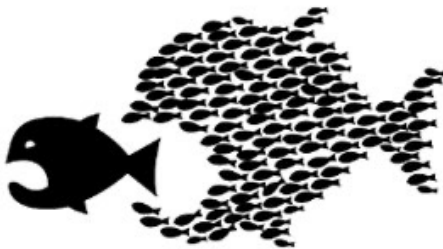


En cas d'égalité de barème, les candidats sont départagés selon :

- la situation familiale,
- le rang de classement,
- l'ordre des vœux exprimés,
- la date de naissance.

Le SNEP-FSU Lille est le syndicat reconnu majoritairement par les collègues lors des élections professionnelles de décembre 2022!

C'est aussi vers les militants du SNEP-FSU que les collègues stagiaires se tournent massivement depuis de nombreuses années



Se syndiquer

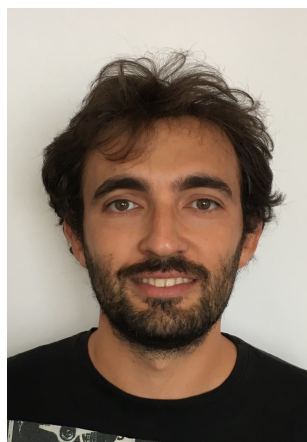


BESOIN DE PRECISIONS?

Contactez rapidement vos correspondants SNEP-FSU:

Javier RAMOS ANTON
javiramos_anton@hotmail.com
Tél : 06 78 62 25 85

Emilie JANKOWIAK
s3-lille@snepfsu.net
Tél : 06.70.71.19.51.



SNEP-FSU Bourse du Travail, 276 Bd de l'Usine 59000 LILLE

Tel : 03.20.47.50.96 Fax : 03.20.67.06.80

Email : s3-lille@snepfsu.net

Web : <http://www.snepfsu-lille.net/wp/>